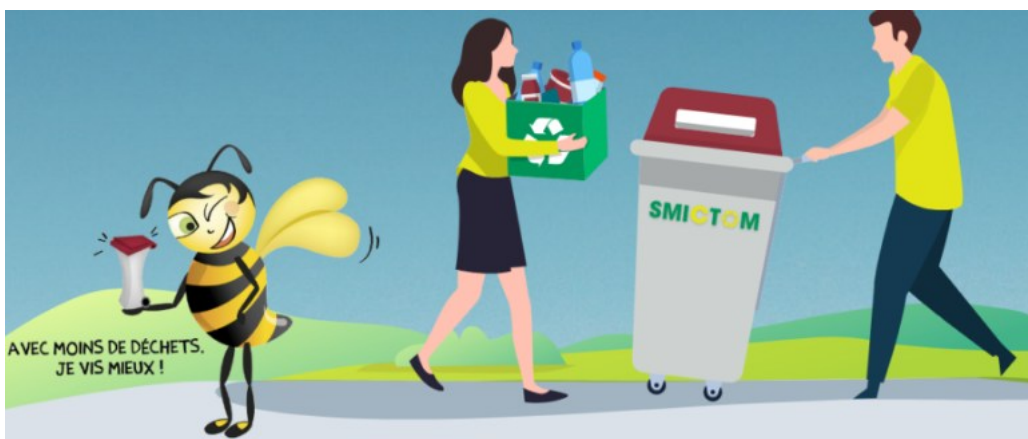


Quoi de neuf ?

RAPPEL SMICTOM

Nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité, en cas de modification de votre composition familiale (naissance, décès, départ ou arrivée d'un membre du foyer, etc.), que vous réalisiez les démarches auprès du SMICTOM.
40 b avenue Jean Moulin - 90110 Rougemont-le-Château
tél. 03 84 54 69 44
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h à 12h / 14h à 16h



NOUVELLE PLACE

Nous avançons sur les aspects administratifs du dossier : demandes administratives, dossier loi sur l'eau...
Nous débutons également la recherche de subventions afin de trouver les cofinancements nécessaires.
Nous espérons pouvoir débuter les travaux à la fin de l'année 2025.

RECENSEMENT A 16 ANS / ELECTIONS

Votre enfant a eu 16 ans ? Tout jeune Français (garçon et fille) dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Vous pouvez le faire en ligne ou en mairie.
Vous venez d'arriver sur la commune ? N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales. 2026 est une année d'élections municipales !

BUDGET

Le Conseil Municipal a voté le budget 2025. Vous pouvez le consulter en Mairie et sur notre site internet.
<https://lachapelle-sous-rougemont.fr/vie-municipale/budget/>
Si vous avez des questions, les élus sont à votre disposition.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATE	Heure	Manifestation	Association	Lieu
JUILLET				
2		Passage du jury VVF Régional		
6	8h-17h	Vide—Greniers	La Chapelloise	Place
8	18h30	Atelier participatif	Conseil	Salle
18		Passage du jury VVF Départemental		

NOUVEAU MAIL

Attention : nouvelle adresse mail pour notre commune

mairie@lachapelle-sous-rougemont.fr

L'adresse "wanadoo.fr" continuera à être consultée pendant quelques mois encore mais nous vous invitons à changer vos habitudes dès maintenant.

FERMETURE ESTIVALE

Les congés d'été approchent. **La Mairie sera fermée le mardi 15 juillet et du 28 juillet au 10 août.**

Nous vous remercions d'anticiper vos besoins en sacs jaunes et vos demandes.

ETAT CIVIL

Mariage

SILOBRE Nicolas et MOSBACH Frédérique le 28 juin

Naissances

DA SILVA Louise Elisabeth Barbara née le 18 avril 2025 de Kévin et HERZOG Pauline

TASSEMAYO Koni Symphorien né le 18 avril 2025 de Symphorien et GUY Katleen

COMMUNICATION

Ne ratez aucune info : téléchargez l'application Illiwap ! Vous pouvez aussi consulter les actualités en ligne sur <https://station.illiwap.com/fr/public/90058>

Mesdames, Messieurs,

Nous avons décidé, lors du vote du budget, la réalisation de travaux et certains commencent. Tout d'abord au cimetière : création de parterres le long du mur, mise en enrobé de la partie le long de la route et du parking, et reprises des allées intérieures qui n'avaient pas été réalisées il y a deux ans. Il est également prévu **l'agrandissement du parking du City Stade**, il manque des places de stationnement notamment lors des matchs de foot, mais aussi lors des manifestations sur cette zone.

Les **travaux de la troisième tranche de réhabilitation du bâtiment mairie-école** avancent bien. Le ravalement des façades est terminé, il ne reste que les volets à peindre et à remettre (ils seront gris anthracite comme les deux portes). Dans le deuxième appartement du 1^{er} étage, les peintures sont en cours, le plombier doit encore intervenir pour équiper le logement et il restera la pose de la cuisine. Celui du rdc est moins avancé, les plaquistes vont commencer les enduits, le carreleur et le menuisier vont poser les sols. **Les deux appartements seront mis en location courant septembre.** Celui du RDC est déjà réservé mais si vous êtes intéressé par le F4 du 1^{er} étage, faites vous vite connaître ! Enfin, **les toilettes de l'école seront rénovées pendant les vacances** et nous aurons terminés la réhabilitation complète de ce bâtiment !

A noter que pour cette dernière tranche de travaux, nous avons obtenus deux subventions de l'Etat, la première au titre du Fonds Vert de 109 762 € et la deuxième au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) de 50 000 €. Le montant des travaux est de 351 850 € H.T. Nous avons obtenu un peu moins de subventions cette année mais **nous atteignons quand même un peu plus de 45% de taux de subvention, ce qui reste une belle performance !**

Nous aurons cet été le **passage des jurys pour le label « Villes et villages fleuris »** : tout d'abord le mercredi 02 juillet le jury régional (en espérant l'obtention d'une troisième fleur) et ensuite le jury départemental le 18 juillet. **Nous demandons à ceux qui le peuvent de nettoyer le trottoir devant chez eux, notamment d'enlever les mauvaises herbes, afin que tout soit beau pour ces visites.** Merci d'avance pour votre implication. J'ai entendu de nombreuses critiques sur la propreté du village, je rappelle que nous n'avons plus qu'un employé, et qu'il ne peut pas être partout. Entre la pluie et les coups de chaud la végétation pousse très vite. Afin d'aider Thierry, nous aurons sur la période de juillet à fin septembre une personne qui viendra 1 jour par semaine (j'espère 2 jours dès qu'elle le pourra) pour faire de l'entretien des espaces verts.

Nous avons également décidé d'acheter un robot tondeuse pour l'entretien de la zone de loisirs, stade et city stade. Nous l'avons pris en location pour 3 ans.

Dans le cadre de Village d'Avenir, nous sommes accompagnés par la préfecture et l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires) qui a désigné le bureau d'étude Citadia pour nous accompagner pour le **projet de réhabilitation du site de « La Cure »**. Nous avons étendu l'étude en prenant en compte l'ancien cinéma. Ils sont venus au mois de mai pour le lancement et la visite de terrain. Une réunion de restitution du diagnostic et des enjeux est prévue le 30 juin en présence des deux conseils municipaux de Lachapelle et Petitefontaine puisque la Cure fait partie des biens indivis. **Nous vous proposons de nous retrouver le mardi 8 juillet pour un atelier participatif sur le devenir de cette zone. Il est important pour nous de recueillir vos avis et vos envies !**

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, et de bonnes vacances.

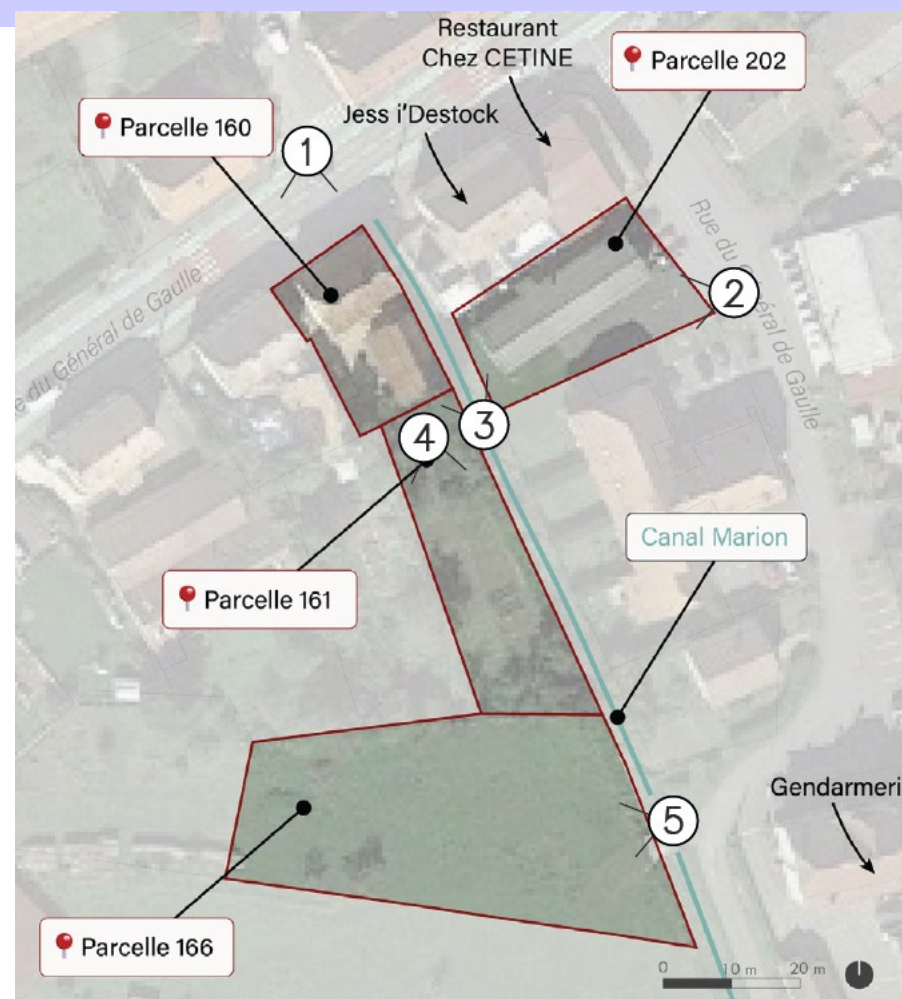
Bien cordialement à vous.
Le Maire, Eric PARROT



L'ancienne cure (ci-dessus), l'ancien cinéma (ci-dessous)



ATELIER PARTICIPATIF ZONE « CURE/CINEMA » 8 JUILLET 18H30



**Venez imaginer le futur du centre de notre village !
RDV à 18h30 à la salle des associations**

Des questions sur le logement :

Selon vous, l'offre actuelle de logements dans la commune répond-elle aux besoins des habitants ?

Avez-vous le sentiment qu'il est facile de rester vivre dans la commune à différentes étapes de la vie ?

Quelle est votre perception de la densité actuelle dans le quartier / la commune ?

Des questions sur les espaces publics :

Est-ce que vous trouvez que les espaces publics (parcs, places, terrains de pétanques, jardins, jeux pour enfants, ...) sont suffisamment présents et bien répartis au sein de la commune ?

Avez-vous des remarques concernant la circulation et le stationnement dans le secteur ?

Nous répondrons ensemble à ces questions. Inutile d'être un expert, nous voulons le ressenti des habitants. Tout le monde pourra s'exprimer et chacun sera le bienvenu. Trois scénarios vous seront ensuite présentés pour être discutés.

Nous finirons par un moment convivial autour de tartes flambées offertes par la mairie pour vous remercier d'être venus (nombreux, nous l'espérons !)

VIDE GRENIERS

L'association La Chapelloise organise son vide-greniers le dimanche 6 juillet de 8 h à 17 h sur la place de la mairie. Le tarif est de 10 € les quatre mètres plus une caution de propreté de 5 €. Il est possible de louer des tables à raison de 2 € la table et 1 € le banc.

Les inscriptions et les renseignements se font au 03 84 27 60 59 ou par mail : asschapelloise@aol.com

Venez également profiter de la buvette et d'une petite restauration :

Barquette de frites **3€**

Sandwich jambon ou 2 saucisses ou 1 gourmande **4€**

Assiette : Frites/2 saucisses ou 1 gourmande, pain **6€**

Plateau complet : Frites, 2 saucisses ou 1 gourmande, glace, pain, café (ou thé/tisane) **10€**



ACTIVITÉS VARIÉES À LA SALLE

Les nombreuses activités organisées par l'association La Chapelloise reprendront la semaine du 15 septembre. Sauf le club de l'amitié qui va lancer la dynamique dès le 2 septembre !

N'hésitez pas à vous renseigner et à regarder le programme complet sur notre site internet :

<https://la-chapelloise.fr/>

Il y a des activités pour tous !

Alors bougez, chantez, créez, rencontrez du monde...c'est bon pour votre santé !

